

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 octobre 2017

PLF POUR 2018 - (N° 235)

Commission	
Gouvernement	

Retiré

AMENDEMENT

N ° II-52

présenté par
M. Frédéric Petit

ARTICLE 29**ÉTAT B****Mission « Action extérieure de l'État »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Action de la France en Europe et dans le monde	0	10 000 000
Diplomatie culturelle et d'influence	10 000 000	0
Français à l'étranger et affaires consulaires	0	0
Présidence française du G7	0	0
TOTAUX	10 000 000	10 000 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à augmenter le montant des bourses attribuées aux étudiants étrangers en mobilité en France. A cette fin, il est proposé une baisse des crédits de l'action 6 (Soutien) du programme 105 (Action de la France en Europe et dans le monde) à hauteur de 10 millions d'euros

et une hausse de crédits de la même somme sur l'action 4 (Enseignement supérieur et recherche) du programme 185 (Diplomatie culturelle et d'influence).

Les études récentes révèlent un décrochage de la France par rapport à ses concurrents historiques en matière d'accueil des étudiants étrangers. Elle est récemment passée au quatrième rang des pays de destination, après les États-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie. Pourtant, l'attractivité de son enseignement supérieur est pour notre pays le gage du maintien de son influence, de l'affirmation de ses valeurs et de la diffusion de sa langue, tout autant que de son développement économique. Le fait d'entreprendre des études en France génère une influence à long terme extrêmement forte et les bourses doivent demeurer un outil « activable » pour former des étudiants de haut niveau de tous horizons et pas uniquement des pays émergents ou avancés. Or le montant total des bourses s'élevait en 2004 à près de 130 millions d'euros et en 2010 à 80,5 millions d'euros. Ces crédits ont depuis connu une baisse continue pour s'élever cette année à 64,5 millions d'euros. Cet amendement vise donc à rétablir les moyens alloués à notre attractivité académique.